

Concernant nos moyens de communication, le site internet du RERS est très opérationnel et diffuse régulièrement les informations relatives à la vie du réseau en particulier le calendrier mensuel des activités collectives.

Notre site internet **rersvlb91.e-monsite.com** devient le premier outil d'information d'abord de nos adhérents, et de tous ceux qui veulent découvrir le RERS de Verrières- le-Buisson.

Il a évolué, Martine s'est beaucoup investie dans son développement, elle en assure la maintenance et continue de l'enrichir avec beaucoup de dynamisme.

Il serait souhaitable de créer **un comité de lecture** notamment en vue de l'intégration de certaines informations.

Le calendrier mensuel - qui ne sera plus adressé par mail - y est à disposition ainsi que l'agenda dans lequel sont affichés les événements exceptionnels.

Il est agréable d'y trouver les comptes rendus ou reportages relatifs à nos activités ou sorties.

Dans le menu y figure entre autres des éléments importants comme : Qui nous sommes, La charte des réseaux, Les statuts, Le règlement intérieur. Pour le côté pratique : le bulletin d'adhésion et les contacts.

Les adhérents, qui ne l'ont pas encore fait, sont invités à s'inscrire à la newsletter afin d'être informés d'événements à venir. Dans l'attente de la généralisation des inscriptions, chaque adhérent reçoit toujours mensuellement le calendrier des activités du mois et copie de la newsletter.

Afin de donner une lecture globale des activités et des rencontres, un tableau sur la programmation annuelle des activités collectives est également diffusé en début de saison, tout en restant évolutif.

La permanence hebdomadaire le jeudi matin a été maintenue, les animatrices de l'atelier travaux d'aiguilles sont un relai précieux de communication des informations. En effet, outre pour créer et réaliser, on y vient pour se rencontrer, pour échanger des idées. Un grand merci à l'équipe d'animation.

Nos activités paraissent dans LE GUIDE SPORTS ET LOISIRS distribué par la ville au mois de septembre. Nous faisons également paraître un article sur la présentation du RERS dans le bulletin municipal de septembre, seule possibilité qui nous est offerte. Le RERS est également référencé sur le site internet de la Ville. Nous avons un retour positif de ces parutions.

Nous déposons nos flyers dans différents établissements municipaux de la ville et le service communication de la mairie a procédé à l'affichage sur les panneaux municipaux. Nous avons envisagé renouveler cet affichage en format A4.